

Bande d'interception Résine méthacrylate avec granulats

Descriptif du produit

Les bandes d'interception complètent les dispositifs d'éveil de vigilance et de guidage.

Elles ont pour fonction de signaler aux personnes aveugles ou malvoyantes la présence de points d'intérêt ou de zones particulières à identifier.

La bande d'interception s'installe perpendiculairement au cheminement principal, sur toute sa largeur.

La bande d'interception en résine méthacrylate et granulats permet d'être guidé vers un point d'intérêt : un arrêt de bus, un passage piéton, un escalier de métro... Le positionnement de la bande d'interception se fait en travers du cheminement principal, afin d'intercepter la personne sur son trajet.

Pour usage extérieur.

Fixation à coller.



Exemple :

Pour un arrêt de bus, la bande d'interception est implantée sur la largeur du trottoir afin que la personne déficiente visuelle puisse repérer l'arrêt. Elle peut être positionnée de la façade d'un bâtiment à la bordure de trottoir, au niveau de la porte avant du bus.

Points forts :

- Excellente durabilité et résistance au trac
- Excellente antidérapance (SRT état humide : 76)
- Esthétique / Bonne intégration urbaine
- Excellente tenue aux UV et aux intempéries
- Teintée dans la masse : stabilité des coloris
- Formats adaptés à la réglementation NF P98-352

Caractéristiques techniques

Matière : Résine méthacrylate teintée dans la masse avec granulats

Destination : Extérieure

Dimension : 615 x 400 mm

Teintes standards : Blanc : corindon / Noir : silice / Crème et gris : granulats de marbre



Test de performance

Anti- glissance NF P98-220-1 : Résultat SRT état humide = 76

Pliure / Souplesse NFT 30-078 : Aucune détérioration du produit quelle que soit la température de la bande 23°C ou 6°C - Diamètre : maxi 38 mm - mini 3.2 mm

Emboutissage NFT 30-019 : Pas d'altération du produit jusqu'aux capacités maximales de l'appareil de mesure > 12 mm

Intempéries EN ISO 11507 : Excellente tenue aux UV et aux intempéries 250 heures de cycle en UVB + eau

Dureté NF EN ISO 868 : Résultat 36 mesure moyenne à 23°C

Stabilité NF P98-351 : 0% d'écart valeur de la mesure 50°C 65% humidité*

***Tests de performance adaptés aux normes NFT 30-039 - NFT 30-078 -**

NFT 30-019 - EN ISO 11507 - NF EN ISO 868 - NF P 98-351

Préparation du support

Support propre, sec et exempt de matière non adhérente.

La surface à traiter doit être sèche, propre, exempte de graisse, d'huile et de gravier meuble et autres contaminations. Les anciennes marques à recouvrir doivent être vérifiées au niveau de leur adhérence sur le support et de leur compatibilité avec l'enduit à appliquer. En cas de doute, des applications de test d'adhérence seront nécessaires. Idéalement, les anciens marquages devraient être enlevés avec des procédures mécaniques appropriées (grenailage, rabotage, etc...)

Sur revêtement hydrocarboné :

L'enrobé doit être de type 0/10 avec un taux maximum de liant de 5%, une épaisseur comprise entre 4 et 6 cm.

L'enrobé aura été compacté dans les règles de l'art avec entre autres le respect des plages de températures et l'utilisation de matériel de compactage adéquat.

La PMT (Profondeur Moyenne de Texture) de l'enrobé doit être comprise entre 0,98 et 1,2mm.

L'enrobé ne doit pas être de type EBT (Enrobé à Basse Température).

Sur un revêtement neuf, l'application doit se faire au minimum 1 mois après sa réalisation, jusqu'à évacuation complète des huiles de ressuage car elles sont nuisibles à une bonne adhérence et à la couleur du marquage.

Sur un revêtement ancien, il faut s'assurer que le liant bitumineux est toujours présent. Si non appliquer avant une couche de primaire VIAPRIM avant d'appliquer la COLLE MTA ou de l'HERACLES.

Sur revêtement béton : Les composants du support béton qui empêchent une bonne adhérence, notamment sur les bétons neufs, peuvent être les fines couches de mortier, les coulis de béton, les post-traitements du béton, les paraffines, les imprégnations à base de silicate, etc...

Faire un grenailage pour rendre la surface en béton plus adhérente. Après nettoyage, appliquer une couche de VIAPRIM au rouleau à raison de 400 à 500g/m².

Sur une chape neuve laisser au minimum 3 semaines de séchage. Ensuite faire un grenailage. Puis, Après nettoyage, appliquer une couche de VIAPRIM au rouleau à raison de 400 à 500g/m²

Les étapes d'application

1/ Planter et délimiter la zone d'application sur votre support à l'aide de bande cache.

2/ Mélanger avec un malaxeur électrique les deux composants de la COLLE MTA ou de l'HERACLES. Faire dépasser le mélange d'environ 5 mm sur votre cache.

3/ Appliquer le mélange à la spatule crantée (denture de 2.5 mm de haut).

4 / Disposer immédiatement la bande podotactile sur la colle.

Effectuer une légère pression de manière à éviter les occlusions d'air et à faire remonter la colle sur les bords et les angles.

5/ Retirer la bande cache et attendre le durcissement complet avant une remise en circulation piétonne.

Conditionnement

Emballages :

615 x 400 mm- 5 unités par carton

Stockage et conditions d'application

Ce produit peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine, non ouvert, à l'abri de l'humidité et du gel (température entre + 5°C et +30°C).

Ne pas manipuler en-dessous de 5°C.

Normes et réglementations

La bande d'interception est un moyen de répondre à l'objectif de localisation des traversées pour piétons mentionné dans l'arrêté du 15 janvier 2007 relatif à l'accessibilité de la voirie et des espaces publics.

Respect de la norme NF P98-352 sur les bandes de guidage tactile au sol.